

LUMEN

Le magazine
GRATUIT
d'information
sur le
**HANDICAP
VISUEL**

#36
Oct.
2024

6 #DOSSIER

VISITER SANS VOIR

Le patrimoine
pour tous

11 #SOCIÉTÉ

**HANDICAP ET
MONDE DU TRAVAIL :**
relever le défi de
l'autonomie

12 #SOLUTIONS

**VERS UNE RETRAITE
ÉCLAIRÉE**
Les droits des aveugles
et malvoyants

SOMMAIRE

4 ÉDITO

6 ACTUALITÉS

12 DOSSIER

Visiter sans voir : le patrimoine pour tous

25 SOCIÉTÉ :

Chiens guides : une lutte permanente pour le respect des droits des personnes aveugles et malvoyantes

30 SOCIÉTÉ :

Handicap et monde du travail : relever le défi de l'autonomie

34 SOLUTIONS :

Vers une retraite éclairée : les droits des aveugles et malvoyants

38 HANDICAP VISUEL :

Les idées reçues ont la vie dure

40 SANTÉ :

Diabète : ouvrez l'œil !

44 INTERVIEW

Raphaël Leclercq : directeur de l'ESAT Domaine des Eaux Bleues

48 INSPIRATION DE NICOLAS TABARY

L'emploi des D.V. : c'est ni vu ni à voir !

Éditeur : Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels.

Association loi 1901.

12, rue de Cursol - 33000 BORDEAUX

Nom du représentant légal : Manuelle MELLADO

Directrice de la publication : Manuelle MELLADO

Rédactrice en chef : Lætitia DAILH

Rédaction : Vanessa BETTRAY, Lætitia DAILH, Camille PONS,
Sophie DORY LAUTREC, Stéphanie VERGEZ, Hélène DOREY.

Conception graphique : LVP Global

Enregistrement audio : ECA (Enregistrements à la Carte pour
les Aveugles), délégation des Auxiliaires des Aveugles

Impression : PARAGON

Nombre d'exemplaires : 940 tirages

N° Dépot légal : ISSN 2431-9031 (imprimé) décembre 2015 -
ISSN 2822-7506 (en ligne) juin 2022

Magazine trimestriel

Crédit photo : Shutterstock

EDITO

Handicap : alors que la société avance, une nomination gouvernementale tardive

Plusieurs jours après la constitution du nouveau gouvernement, une ministre déléguée en charge du handicap a enfin été nommée. Une attente longue et déroutante. Pourquoi avoir tant attendu pour nommer un représentant dédié à une cause qui touche près de 12 millions de personnes en France ? Il ne s'agit pas d'une population marginale, mais d'hommes, de femmes et d'enfants qui, chaque jour, doivent pouvoir vivre pleinement leur citoyenneté.

Les défis sont nombreux et pressants. L'accessibilité des lieux publics, l'emploi ou encore l'éducation, sont essentiels. Nous attendons de la nouvelle ministre qu'elle prenne des mesures fortes pour garantir l'application de la Loi handicap et, surtout, leur efficacité. Car trop souvent, les promesses faites se heurtent à la réalité d'une mise en œuvre lente et insuffisante.

Le succès du film Un petit truc en plus et l'engouement populaire pour les Jeux paralympiques montrent l'évolution des mentalités sur le handicap.

Pour l'Unadev et toutes les associations de défense des droits des personnes en situation de handicap, cette nomination tardive est un premier pas, mais nous serons particulièrement vigilants à la suite. Le handicap mérite un traitement à la

hauteur des défis que notre société doit relever pour être inclusive, juste et respectueuse des différences.

Vanessa Bettray

LUMEN C'EST QUOI ?

Créé par l'Unadev (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), ce magazine se destine à tous les acteurs du handicap. Il a pour but d'apporter des informations utiles et des réponses concrètes pour nous aider dans nos actions auprès des personnes aveugles et malvoyantes.

NE PARLONS PLUS DE HANDICAP, PARLONS DE BESOINS CONCRETS ET DE TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR Y RÉPONDRE !

ACTUS

L'équipe de France de cécifoot remporte le titre de France de championne paralympique



La finale a été un véritable combat entre les Bleus et l'Argentine, avec une intensité palpable sur le terrain. Les deux équipes ont montré un niveau de jeu exceptionnel, mais c'est la France qui a su faire la différence dans les moments décisifs.

Grâce à un but crucial lors des tirs au but signé Frédéric Villeroux, joueur de l'équipe de l'Unadev Bordeaux, les Bleus ont arraché la victoire, s'offrant ainsi leur premier titre paralympique en cécifoot. Ce triomphe dépasse le cadre du sport. Il incarne la force de caractère et l'engagement des athlètes qui repoussent constamment leurs limites pour atteindre leurs objectifs. Cette victoire met en lumière le sport paralympique en France.

Bravo à l'équipe de France de cécifoot (Hakim Arezki, Martin Baron, Tidiane Diakité, Mickael Miguez, Fabrice Morgado, Gaël Rivière, Frédéric Villeroux, Khalifa Youmé, Alessandro

Bartolomucci et Benoît Chevreau de Montlehu) ainsi qu'à l'ensemble du staff (Toussaint Akpweh : head coach, Willy Busson: assistant coach, guide Yannick Le Colvez : guide et éducateursportif à l'Unadev, Daniel Martins kinésithérapeute /ostéopathe, Benjamin Maire : kinésithérapeute et Docteur Julia Facione) pour avoir porté haut les couleurs de la France et pour cette victoire qui restera gravée dans l'histoire des Jeux Paralympiques.



Au cœur de l'accessibilité judiciaire : et le respect des droits des personnes déficientes visuelles

Dans ce numéro réalisé par Anne-Sarah Kertudo, nous partons à la rencontre de Marion et Arthur, durant leur combat devant la justice pour abattre les discriminations et servir la cause du handicap visuel. A leurs côtés, l'association Droit pluriel les accompagne dans ce processus souvent long et semé d'embûches.



Diffusée sur France 5 le lundi 7 octobre 2024 à partir de 12h55 et le dimanche 13 octobre à partir de 23h30 et en



replay sur : france.tv/france-5/a-vous-de-voir

De la sensibilisation à travers l'expérience

Feelings Malvoyance accompagne toutes les personnes ressources qui sensibilisent à la malvoyance et à la cécité. Cet outil ludique a été conçu par des professionnels de la santé.

Son contenu a été élaboré avec les professionnels de terrain de l'IREPS Nouvelle Aquitaine, l'association Addictions France et la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Sud-Ouest.



Ce jeu propose de mettre en avant la réalité de vie des personnes aveugles et malvoyantes. Il permet d'interroger sur les possibilités d'adaptations et d'accessibilité et d'exposer les stéréotypes liés à la malvoyance et à la cécité.

BR'EYE, une solution innovante et inclusive pour apprendre le braille



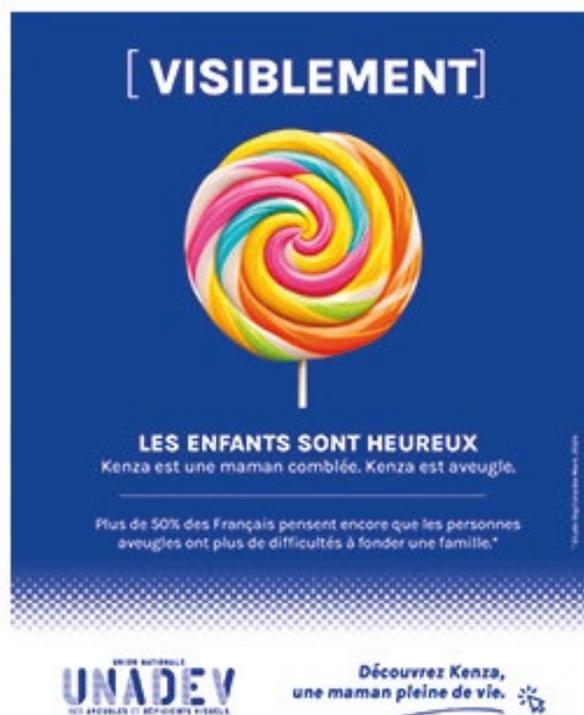
Conçu par Handi Exceller, BR'EYE est un boîtier interactif à destination des particuliers et des professionnels qui se veut inclusif et innovant pour rendre ludique l'apprentissage du braille. Le boîtier présente de nombreuses activités, leçons et jeux adaptés. Il est accompagné de dominos à deux faces permettant à l'utilisateur d'interagir avec BR'EYE. La première face comprend une lettre écrite en alphabet latin (alphabet français). L'autre face, comprend les points brailles correspondant en relief.

Pour utiliser BR'EYE, le principe est simple : le boîtier pose une question par audio et l'utilisateur y répond en passant le domino

souhaité au-dessus du boîtier. Celui-ci reconnaît immédiatement le domino, l'annonce à haute voix et corrige l'utilisateur !

Mise à [vue] : sensibiliser, au-delà des préjugés

La nouvelle campagne de l'Unadev



Chaque jour, des milliers de personnes en situation de handicap visuel font face à des stéréotypes qui entravent leur inclusion sociale et professionnelle. Ces préjugés, parfois inconscients, peuvent limiter les opportunités professionnelles,

sociales et éducatives, et renforcer leur isolement. Il est donc essentiel de sensibiliser la société pour briser ces barrières invisibles mais puissantes. Par exemple, beaucoup pensent à tort qu'une personne aveugle ne peut pas travailler en entreprise ordinaire, être père ou mère à part entière. Ces stéréotypes sont non seulement faux, mais ils limitent également les opportunités pour ceux qui vivent avec une déficience visuelle. Cette nouvelle campagne médiatique, basée sur une enquête réalisée en collaboration avec l'IFOP, porte un message essentiel : combattre les idées reçues sur la malvoyance et la cécité. « Mise à [Vue] » met en lumière les histoires de vie de personnes déficientes visuelles à travers des récits authentiques pour briser les préjugés et sensibiliser au handicap visuel.

Retrouvez cette campagne sur : unadev.com/campagnemedia-2024



DOSSIER

Visiter sans voir : le patrimoine pour tous



Les Journées européennes du patrimoine permettent à chacun de découvrir des monuments exceptionnels, souvent fermés au public le reste de l'année. Ces journées démontrent également les nombreux efforts faits dans le domaine de l'inclusion pour les personnes aveugles et malvoyantes.

L'inclusivité s'étend au-delà des grands établissements culturels, touchant même les petits villages, associations

historiques et entreprises. Des musées, églises et édifices historiques participent à l'événement, offrant pour la plupart des visites adaptées. Il est important de noter que chaque manifestation est organisée sous l'égide de structures locales. Le site officiel des journées européennes du patrimoine recense et communique sur les événements. Le site data.culture.gouv.fr, plateforme de données du ministère de la Culture, répertorie par exemple plus de 500 manifestations accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes dans l'hexagone en 2024.

NOTRE PATRIMOINE VISIBLE AUTREMENT : L'ACCESSIBILITÉ DES SITES CULTURELS POUR LES MALVOYANTS

Il peut s'agir de guidage tactile et sonore avec l'installation de parcours palpables, de balises audios, ou de maquettes en relief pour aider à la navigation et à la compréhension des espaces. Nombreuses sont les structures qui proposent des supports d'information adaptés, comme des textes en braille, des audiodescriptions, des plans en relief, et des contenus numériques accessibles destinés à transmettre les informations sur l'histoire, l'architecture et les œuvres présentes dans le site.

MÉDIATION HUMAINE : UN GUIDE PERSONNALISÉ POUR UNE EXPLORATION INÉDITE

Un accompagnement individualisé, c'est l'assurance d'appréhender la découverte autrement. Lors des visites guidées, une attention particulière est portée à la description des éléments visuels, à l'explication des contextes et à l'adaptation des parcours selon les besoins spécifiques. C'est par exemple ce que propose Laurence Claeysen, greeter dunkerquoise, habitante bénévole qui partage sa passion pour son territoire. Il y a quatre ans, à la demande de l'association Les auxiliaires des aveugles 59, Laurence a conduit ses premières visites pour personnes malvoyantes... un véritable défi ! « En tant que guide bénévole, nous avons peur de ne pas être capables de proposer quelque chose d'intéressant pour ce public. Mais nous avons tout de même accepté la mission avec quatre autres greeters de la région, pour faire découvrir Bergues, Dunkerque, le Mont des Cats et Élesmes. Les balades composées de six personnes maximum sont destinées à la fois aux touristes ou aux locaux qui veulent découvrir leur ville autrement. À la question de « Comment adapter son discours quand on dialogue avec des malvoyants ? La réponse est limpide : « si même nous étions un peu stressés de mal faire, il suffisait d'agir avec bon sens et surtout d'échanger. Une de mes collègues qui propose une balade nature au Mont des Cats en empruntant des chemins boueux avec de nombreux obstacles, avait beaucoup d'appréhension lors de sa première. Les accompagnants l'ont immédiatement rassurée. Son rôle

était de faire découvrir et eux, de s'assurer par le guidage, que les non-voyants progressent en toute sécurité. Cette excursion a rencontré un énorme succès... Une véritable communion avec la nature où l'on pouvait y voir des personnes aveugles enlacer des arbres ! » Pour Florence Audouin, non-voyante et présidente des Auxiliaires des aveugles 59 ans, ce fut une expérience extraordinaire : « Ma découverte podotactile des sols du Mont des Cats, associée à une description très fine de notre environnement par notre guide, ont fait de cette excursion un moment magique. J'ai eu l'impression de voir toute la beauté de ce lieu naturel empreint d'histoire, de tradition et de spiritualité. »

« CE QUE JUSQU'À PRÉSENT JE MONTRAIS, Désormais, JE LE DÉCRIS. »



« Ce que jusqu'à présent je montrais, désormais, je le décris. », précise nous Laurence Claeysen. « Cela m'a demandé une préparation considérable. Quand on voit et qu'on n'a pas l'habitude de fréquenter des malvoyants, on ne se rend pas vraiment compte de leurs besoins. J'ai donc exploré Dunkerque en touchant la ville, les bâtiments et les murs, afin d'identifier les éléments du patrimoine susceptibles de raconter une histoire. J'ai moi-même découvert des choses que je n'avais jamais remarquées comme les différentes rugosités des briques en fonction des bâtiments ou des petites sculptures d'animaux fantastiques sur la façade de l'église Saint-Éloi. Mais le toucher passe aussi par la mise à disposition de miniatures du bâtiment historique. Ces petits objets nous permettent de proposer une représentation tactile du monument dans sa globalité. J'ai par exemple à ma disposition le Beffroi Saint-Eloi ou la tour octogonale du Leughenaer. » Mais Laurence Claeysen a également d'autres astuces pour immerger ses visiteurs dans ses balades. « Un arrêt devant le marché aux poissons dans le port de Dunkerque permet tout de suite de s'imprégner du lieu. Les parfums spécifiques aux produits de la mer, l'ambiance sonore si particulière des «aubettes» de la place du Mynck vous plongent immédiatement dans l'atmosphère conviviale du lieu. » Pour compléter ses visites, Laurence Claeysen propose également des enregistrements d'ambiance qu'elle a pu faire

lors d'événements traditionnels de la ville, comme le carnaval de Dunkerque. Le plus surprenant est de se rendre compte que ce contenu adapté pouvait aussi être très intéressant pour des personnes sans handicap. « Je trouve incroyable que des actions mises en place pour des personnes aveugles permettent d'éclairer la compréhension des personnes voyantes ».

DÉCOUVRIR DES TRÉSORS GÉNÉRALEMENT INACCESSIBLES



À l'occasion des Journées du patrimoine, certains lieux emblématiques, habituellement fermés au public, ouvrent exceptionnellement leurs portes avec des dispositifs d'accessibilité innovants. C'est le cas par exemple du Palais de l'Élysée, Matignon, du Sénat ou encore du Château de Versailles, propose une visite avec des parcours tactiles et des guides formés pour offrir des descriptions détaillées. À Vaux-en-Velin, l'ancienne usine de textile Tase à l'occasion de son centenaire, a proposé une visite multisensorielle spécialement

conçue pour les personnes malvoyantes, avec un circuit sur mesure élaboré par un duo comprenant un bénéficiaire de l'Unadev et un agent de la ville.

LES MUSÉES AFFIRMENT LEUR RÔLE INCLUSIF

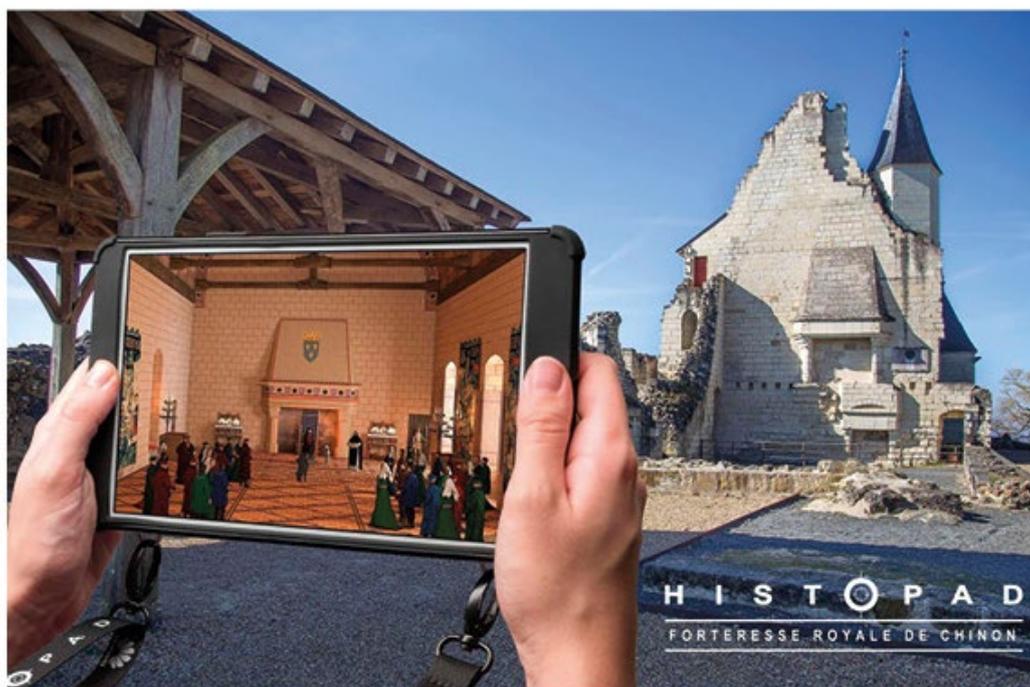
Les Journées du patrimoine nous offrent aussi l'occasion de redécouvrir les musées régionaux sous un angle inclusif. De nombreux sites culturels proposent en effet des visites guidées, accessibles aux personnes déficientes visuelles. Au musée d'Orsay à Paris, les visiteurs peuvent être accompagnés par les Souffleurs d'Images, des étudiants ou artistes formés pour décrire minutieusement les œuvres. Renée Duboquet, une visiteuse malvoyante, témoigne de l'impact de ces initiatives :

« La visite du Musée Picasso a été une révélation. Les descriptions précises m'ont permis de saisir l'essence des œuvres abstraites, une tâche loin d'être simple. » Elle recommande également le Musée de la Piscine à Roubaix, qui propose une expérience sensorielle enrichissante, explorant les différentes parties du musée, en touchant les carreaux, les portes manteaux et porte-savons des cabines, les reproductions et certaines sculptures emblématiques du lieu, en écoutant une bande sonore qui rappelle l'histoire de la piscine. Le musée Hyacinthe-Rigaud de Perpignan innove avec une application mobile qui guide les visiteurs via des balises Bluetooth, offrant des descriptions audio-guidées et des reproductions tactiles d'œuvres. En Alsace, à Natzwiller, grâce

au financement de l'Unadev, une maquette tactile a été installée au Centre Européen du Résistant Déporté (CERD), permettant aux visiteurs malvoyants de mieux comprendre l'organisation des camps de concentration et la vie des déportés. Enfin à Carnac, le Centre des Monuments Nationaux a transformé la Maison des Mégalithes en un espace inclusif, avec des maquettes tactiles et des supports en braille.

LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU SERVICE DES AVEUGLES ET MALVOYANTS

La réalité virtuelle et la réalité augmentée gagnent de plus en plus en popularité auprès du grand public, et deviennent accessibles grâce aux descriptions audio adaptées, donnant vie aux reconstitutions.



L'HistoPad incarne parfaitement cette tendance en tant qu'outil de visite de musée innovant, intégré dans un iPad Mini. Cette technologie offre une expérience interactive unique. C'est le cas à la Forteresse royale de Chinon. Grâce à cet outil accessible au public malvoyant, neuf salles transformées ou disparues, accessibles depuis des portes du temps, sont reconstituées virtuellement dans leur état d'origine, permettant une immersion à 360° au cœur des 12e, 14e et 15e siècles. Le public traverse les murs pour explorer un espace inaccessible, revivre l'exceptionnelle cour de Noël d'Henri II Plantagenêt dans la grande salle de son palais, assister à la Reconnaissance avec Jeanne d'Arc ou scène manipuler des moteurs de guerre et des pièces d'artillerie en 3D (bricole, trébuchet, canons...). Cette nouvelle technologie permet au public d'interagir avec les collections et de devenir acteur de sa visite. Autre exemple, à la Saline royale d'Arc-et-Senans dans le Doubs, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'HistoPad enrichit la visite grâce à des immersions historiques à 360° et des objets interactifs en 3D, transportant les visiteurs malvoyants dans la Saline royale du XVIIIe siècle, au cœur de la vie des ouvriers du sel.

L'EXPÉRIENCE MULTISENSORIELLE... AU-DELÀ DE LA VUE

Les visites guidées traditionnelles cèdent peu à peu leur place à des expériences plus dynamiques, qualifiées aujourd'hui de

décalées, animées, insolites, immersives ou encore expérientielles. Ces nouvelles approches rencontrent un succès croissant, soutenu par les récentes découvertes des sciences cognitives. En effet, la multiplication des canaux utilisant les différents sens permet d'appréhender les œuvres ou encore le discours général de l'exposition, et ainsi la découverte et l'apprentissage selon les envies et compétences ou capacités de chacun. Lorsqu'une personne est privée d'un sens, varier les modes d'approches sensorielles permet de lui proposer une expérience adaptée. Le musée d'Aquitaine de Bordeaux a décidé de renforcer sa démarche d'inclusion, grâce à un partenariat avec l'Unadev, avec la mise en place d'un parcours sensoriel composé de 29 stations visio-tactiles. Implantée dans les espaces de visite, de la Préhistoire au XXI^e siècle, chacune de ces stations présente une ou plusieurs œuvres et objets, choisis par les conservateurs et médiateurs culturels du musée, afin d'illustrer la chronologie et la diversité des collections. Les personnes malvoyantes et aveugles découvrent les œuvres par le toucher, grâce à des reproductions de sculptures, des images en relief, des dessins tactiles, des cartels en braille et des audioguides. Le Musée d'arts de Nantes vient quant à lui de se doter d'un nouveau dispositif de médiation, destiné en priorité aux publics en situation de handicap et notamment de handicap visuel : la table multisensorielle. Le Service des publics a fait une sélection de dix peintures réparties en deux

thèmes : Les femmes dans l'art et Tables et nourriture. Une valisette pour chacune d'entre elles, composée de reproductions tactiles en relief, fils, objets miniatures... permet ainsi de découvrir et s'appropriier l'œuvre grâce à l'odorat ou le toucher. Le public est invité à identifier les odeurs se rapportant aux aliments représentés sur les tableaux et à les qualifier (légères, lourdes, amères, acides, fruitées, fleuries, boisées...)

VERS UNE ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE AU SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL

Les efforts pour rendre les des sites historiques accessibles témoignent d'une volonté croissante d'inclusivité et d'égalité culturelle. L'accessibilité ne se limite pas à une technique impérative, mais est une question de justice sociale. Pour les visiteurs aveugles et malvoyants, le toucher devient essentiel pour appréhender les œuvres. Ces dispositifs ne répondent pas seulement aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap visuel, mais proposent une politique d'ouverture à tous les publics. Penser l'accessibilité de manière globale est indispensable. Les dispositifs de médiation doivent être conçus en lien avec leur environnement et les besoins des visiteurs.

Assurer que chaque personne, quelles que soient ses capacités, puisse expérimenter et apprécier sa visite est cruciale. Cependant, ces avancées ont souvent été des collaborations entre initiatives locales et associations de soutien aux personnes en situation de handicap. C'est pourquoi

l'engagement des parties joue localement est essentiel. Les résidents, associations et visiteurs doivent s'impliquer activement pour soutenir l'inclusivité des sites culturels. Ils peuvent jouer un rôle clé en guidant les visiteurs, en organisant des ateliers ou des événements adaptés, et en recueillant des retours pour améliorer les pratiques. Les consultations communautaires permettent aux sites culturels d'ajuster leurs offres en fonction des besoins spécifiques des visiteurs. En favorisant une participation active et un dialogue ouvert, les communautés contribuent à créer un environnement culturel plus accueillant et équitable, où chacun peut découvrir et apprécier le patrimoine culturel dans toute sa diversité.

Par Stéphanie Vergez

1 - Un greeter (en français : hôte) est un bénévole qui accueille gratuitement des touristes pour une rencontre authentique avec un habitant lors d'une balade. Il montrera et parlera de façon insolite, originale et personnelle de « son » coin, « son » quartier, « sa » ville... C'est une forme de tourisme participatif.

CONSEILS PRATIQUES POUR LES VISITEURS PRÉPARER SA VISITE

Il est recommandé de vérifier les sites web des monuments et musées participants pour connaître les offres spécifiques et s'inscrire aux visites guidées ou ateliers à l'avance.

JACCÈDE

Cette application mobile recense l'accessibilité des lieux publics, y compris des sites historiques et des musées, permettant aux utilisateurs de trouver des informations sur l'accessibilité avant leur visite.



SE MUNIR DE SES AIDES TECHNIQUES

Les visiteurs sont encouragés à apporter leurs aides techniques (comme des loupes ou des appareils d'écoute) pour une expérience plus confortable.

SITE OFFICIEL DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

journeesdupatrimoine.fr

SOCIETE

CHIENS GUIDES : une lutte permanente pour le respect des droits des personnes aveugles et malvoyantes



Depuis la loi du 30 juillet 1987, la législation française garantit aux chiens guides d'aveugles, ou d'assistance et à leurs maîtres, un accès sans restriction aux transports et aux espaces publics.

La loi s'étend également aux chiens guides en formation, accompagnés par leurs familles d'accueil ou leurs éducateurs. Cette loi vise à faciliter l'autonomie et l'inclusion des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap dans la société en leur permettant de se déplacer librement et d'accéder à tous les services et lieux sans discrimination.

SENSIBILISER POUR INFORMER

Chaque année, selon l'Observatoire de l'Accessibilité des Chiens Guides et d'Assistance, près de 200 cas de refus d'accès de chiens guides aux établissements recevant du public sont déclarés. Les maîtres de chiens guides ou d'assistance et les associations de défense des droits des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap multiplient les interventions pour s'assurer que cette législation soit pleinement appliquée et respectée. Leurs actions de formation et de sensibilisation auprès des professionnels des transports, des commerçants et autres établissements accueillant du public sont essentielles.

ARTHUR AUMOITE : UN PORTE-VOIX CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Arthur est adhérent à l'Unadev, il vit à Lille. Il est malvoyant et est accompagné de son chien guide, Snoop, un berger allemand qu'il considère comme une extension de lui-même. Il est engagé pour défendre et promouvoir les causes qui le touchent comme l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'accessibilité et les chiens d'assistance.

Il y a 6 ans, Arthur a été victime d'une expérience discriminatoire à l'entrée d'un supermarché, alors accompagné de son chien guide. Il témoigne. « Lors d'un week-end à Marseille, accompagné d'un ami, je me suis vu refuser l'entrée d'une enseigne de supermarché par son vigile et son responsable. Ils se sont opposés à ce que mon chien m'accompagne dans le magasin, pour des raisons d'hygiène, ce qui n'est pas recevable dans un Établissement Recevant du Public (ERP). Mon ami a eu le réflexe de filmer la scène. Malgré mes explications et la présentation de documents officiels sur les chiens guides, le responsable est resté inflexible. La situation est compliquée lorsque le vigile a retiré la laisse de mon chien, le tirant par le harnais dans la rue. Le gérant m'a bousculé pour me faire sortir à mon tour. La police, appelée par l'enseigne pour dénoncer la situation, a finalement confirmé que notre présence avec le chien guide était légale. »

Comment avez-vous réagi sur le moment ?

« Sur le coup, assez calmement, j'ai essayé d'expliquer le statut de mon chien mais le responsable du magasin n'a pas voulu

m'écouter. Par la suite, j'ai décidé de diffuser sur internet la vidéo flouée de l'altercation afin de sensibiliser et d'informer le public. Plus tard, j'ai décidé de porter plainte contre l'enseigne et le directeur du magasin, non pas pour me victimiser mais pour faire un cas de jurisprudence de cette loi. »

À votre avis, quelles actions pourraient améliorer l'inclusion et l'accessibilité des personnes handicapées ?

« Les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans la sensibilisation et la mobilisation du soutien communautaire. L'interaction avec la communauté permet d'ouvrir des débats et d'apporter des réponses. Je suis très actif sur les réseaux sociaux. Dans mes vidéos, je montre « pas à patte » les capacités des chiens guides à reconnaître les obstacles, leur formation par des éducateurs canins. J'aborde également le droit d'accès et les enjeux juridiques. Je fais souvent des sensibilisations dans les écoles, car les jeunes sont très réceptifs et curieux. Aucun tabou avec eux. Le secteur social et médicosocial est également très demandeur d'informations. Comment accueillir une personne aveugle dans un hôpital ? La guider dans l'établissement ? Lui expliquer les examens et les soins effectués ? Il est essentiel de fournir de l'information, de la sensibilisation et de la formation sur le comportement à adopter envers les personnes aveugles et malvoyantes. »

Des associations comme l'Unadev vous soutiennent dans vos démarches. Que représente cet appui ?

« C'est très important de se savoir soutenu par les associations en faveur des personnes en situation de handicap, car malheureusement encore aujourd'hui, les discriminations sont notre lot quotidien. Je porte la voix de nombreuses personnes discriminées par leur handicap. Pour que la loi soit respectée, des sanctions doivent être appliquées afin d'établir une jurisprudence reconnue. » Les discriminations sont notre lot quotidien. Je porte la voix de nombreuses personnes discriminées par leur handicap. Pour que la loi soit respectée, des sanctions doivent être appliquées afin d'établir une jurisprudence reconnue. »

Par Unadev

SOCIETE

Handicap et monde du travail : relever le défi de l'autonomie

L'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes reste un enjeu crucial. Malgré les progrès réalisés en matière de législation et d'adaptation technologique, elles rencontrent encore des obstacles significatifs. Pourtant la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue un cadre important pour favoriser leur employabilité.

Elle impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer au moins 6 % de personnes touchées par un handicap.

SE DÉPLACER EN TOUTE AUTONOMIE



Mohamed Basli, animateur multimédia au centre régional Unadev de Auvergne Rhône-Alpes à Lyon, malvoyant lui-même,

souligne l'importance de l'acceptation de son handicap comme préalable à l'insertion. Il a longtemps rejeté son handicap et les solutions de compensation qui allaient de paire, se fermant beaucoup de portes sur le plan professionnel. Aujourd'hui, après un travail essentiel d'acceptation de sa maladie, il a appris à se déplacer de manière autonome, y compris dans les transports en commun. Grâce aux technologies assistées comme les applications mobiles de navigation, ses déplacements quotidiens ne sont plus une source de stress. Mohamed a également acquis de nouvelles compétences lui permettant d'exercer son métier de formateur multimédia.

DES LOCAUX NON ACCESSIBLES

Le premier frein à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap reste l'accès physique aux lieux de travail. Les infrastructures ne répondent pas toujours aux nouvelles normes d'accessibilité. Pourtant, certaines adaptations sont assez simples à mettre en place pour permettre une circulation sécurisée, par exemple, en installant des bandes podotactiles au sol, un marquage en relief sur les portes avec un contraste suffisant entre les murs et les sols.

STOP AUX PRÉJUGÉS

Les attitudes des employeurs et des collègues peuvent constituer des barrières importantes. Si les préjugés et la stigmatisation persistent, il est capital de convaincre les

dirigeants de recruteur et de préférer des candidats en situation de handicap à compétences égales. « Il faut permettre à l'employeur de ne pas se focaliser sur le handicap en l'aidant à se projeter et en le rassurant », affirme Nathalie Paris, docteure en économie et coach professionnelle de personnes en recherche d'emploi.



Sous forme de jeu de rôle, elle propose des accompagnements personnalisés pour développer le comportement adéquat de la personne en recherche d'emploi lors d'un entretien d'embauche. « Pour valoriser ses compétences, il faut être capable d'explicitier ses éventuels besoins et les moyens de compensation nécessaires pour que l'employeur ait envie d'embaucher cette personne, sans voir le handicap uniquement comme étant une composante de son identité », précise -t-elle.

RÉSEAUX ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

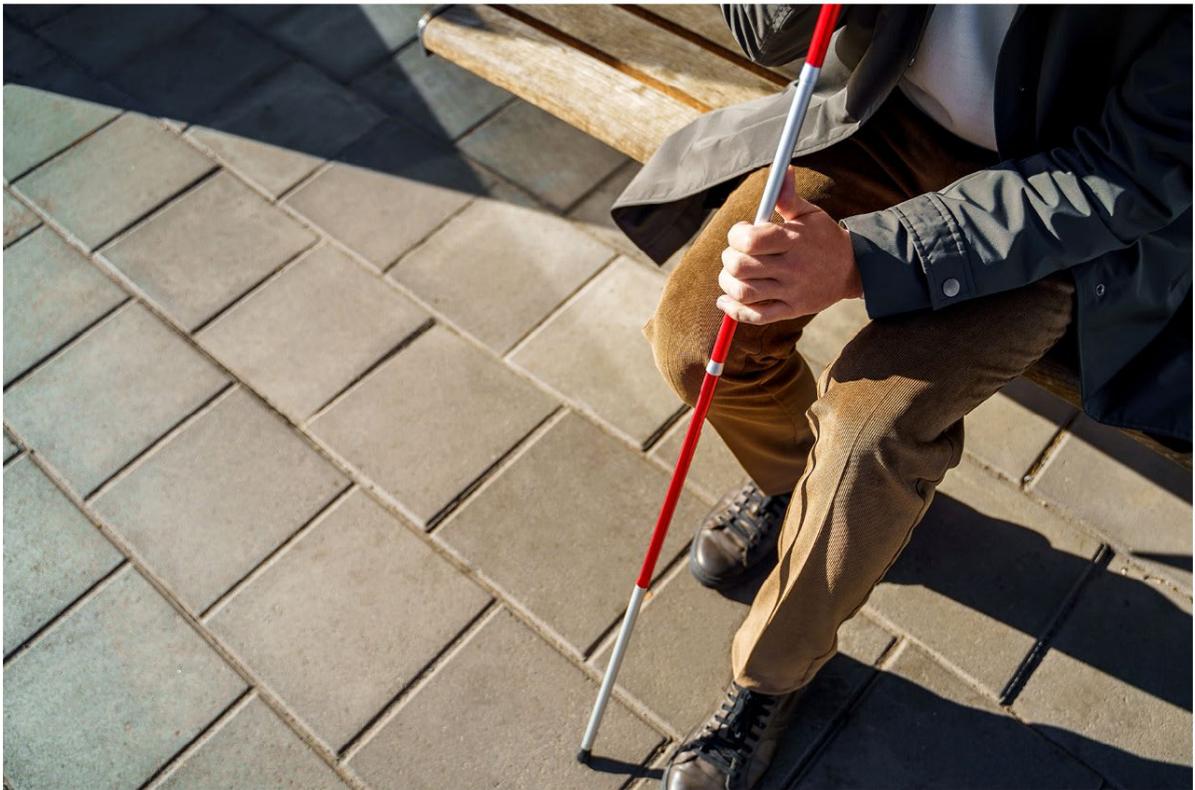
L'Unadev et les acteurs de l'insertion professionnelle jouent un rôle crucial en offrant des services de soutien, des formations, ou des opportunités de mentorat. Ces réseaux permettent aux

personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux entreprises de partager leurs expériences et de trouver des solutions collectives pour accroître l'employabilité des personnes aveugles et malvoyantes. Adopter des pratiques inclusives, investir dans les technologies d'assistance et promouvoir la sensibilisation peuvent grandement améliorer l'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes.

Par Laetitia Dailh

SOLUTIONS

Vers une retraite éclairée, les droits des aveugles et malvoyants



La réforme des retraites de 2023 prévoit toujours une retraite anticipée pour handicap. Plusieurs dispositifs permettent en effet de partir à la retraite dans des conditions particulières. Quels sont-ils ? Qui peut y prétendre ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

RETRAITE ANTICIPÉE POUR INCAPACITÉ ET INAPTITUDE AU TRAVAIL

Certaines situations vous permettent de prendre votre retraite plus tôt. C'est le cas si vous avez une incapacité permanente.

- Si votre incapacité est d'au moins 50 % Vous pouvez prendre votre retraite dès 55 ans. La condition de valider une durée minimale, en plus d'une durée cotisée, est supprimée.
- Si votre incapacité est d'au moins 10 % Vous pouvez partir en retraite à partir de 60 ans, sous certaines conditions.
- Si votre incapacité est d'au moins 20 % Vous pouvez prendre votre retraite à partir de 60 ans si cette incapacité est due à une maladie professionnelle ou à un accident de travail. De plus, si vous êtes reconnu inapte au travail, vous pouvez, sous certaines conditions, prendre votre retraite à partir de 62 ans.

LA RETRAITE PROGRESSIVE

La retraite progressive pour une personne en situation de handicap est une variante du dispositif de retraite progressive générale, adaptée aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Ce dispositif permet à une personne en situation de handicap de réduire progressivement son temps de travail tout en percevant une partie de sa pension de retraite.

La personne en situation de handicap peut accéder à la retraite progressive dès l'âge de 55 ans, contrairement à l'âge de 60 ans pour les autres salariés. Elle doit avoir un taux d'incapacité permanente d'au moins 50 %, reconnu par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et doit justifier d'au moins 150 trimestres d'assurance retraite. La personne

travaille à temps partiel, soit entre 40 % et 80 % d'un temps plein, et perçoit une partie de sa pension de retraite proportionnellement à la réduction de son activité. Elle continue à cotiser pour sa retraite, ce qui permet d'augmenter le montant de sa pension lorsqu'elle prendra sa retraite complète. La retraite anticipée offre une transition plus douce vers la retraite complète, tout en prenant en compte les besoins et limitations liés au handicap en offrant ainsi une plus grande flexibilité et sécurité financière. Comme pour la retraite progressive générale, la personne peut décider de cesser complètement son activité et de liquider définitivement sa retraite, percevant alors l'intégralité de sa pension.

LE CALCUL DE LA RETRAITE

Le calcul est subtil. Une retraite à taux plein équivaut à un taux maximum de 50 % du salaire annuel moyen des 25 meilleures années. Si vous n'avez pas le nombre de trimestres d'assurance retraite exigé pour prétendre à une retraite à taux plein, la pension versée par l'Assurance retraite sera majorée. Le montant dépend de la durée cotisée pendant laquelle vous avez été handicapé et de votre durée d'assurance totale auprès de l'assurance retraite. Les trimestres n'ayant pas donné lieu à cotisations sociales (chômage, maternité...) ne sont pas pris en compte dans le dispositif de départ anticipé. La retraite et l'AAH sont cumulables, sous certaines conditions (taux d'incapacité d'au moins 80 %...).

LES DÉMARCHES

La retraite n'est pas versée automatiquement. Vous devez commencer vos démarches au moins 4 mois avant la date de départ. Vous pouvez faire une demande unique en ligne sur le site lassuranceretraite.fr ou par courrier pour tous les régimes de retraite pour lesquels vous avez cotisé. Les sites Internet n'étant pas complètement accessibles aux aveugles, une assistance téléphonique est assurée au 0 971 10 20 10. Vu la complexité des démarches, il ne faut pas hésiter à se faire aider et à vérifier son relevé de carrière. En 2022, il a été constaté en moyenne au moins 5 erreurs dans 9 relevés sur 10.

ALLEGEMENT DES CRITERES POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS

Avant la réforme des retraites de 2023, les travailleurs handicapés dépourvus de justificatifs administratifs pouvaient faire appel à une commission de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, à condition d'avoir une incapacité permanente d'au moins 80 % lors de leur demande de retraite.

Depuis le 1er septembre 2023, cette possibilité est désormais ouverte aux travailleurs présentant un taux d'incapacité permanente d'au moins 50 %.

Par Hélène Dorey.

HANDICAP VISUEL : LES IDEES RECUES ONT LA VIE DURE

Résultats de l'enquête Ifop/Unadev¹ sur les préjugés des Français sur le handicap visuel

Lien social, autonomie, apparence, sport, culture, loisirs... Quel regard les Français portent-ils en 2024 sur la qualité de vie et le quotidien des personnes vivant avec un handicap visuel ? De nombreux clichés demeurent, témoignant d'une nécessaire dynamique d'information et de sensibilisation.

Une vie « pas comme les autres » : des préjugés tenaces

Les préjugés attendant au quotidien des personnes vivant avec un handicap visuel sont les plus prégnants dans l'opinion publique. Loin de l'image « idéale » de la société inclusive, près des trois quarts des Français (73%) ont encore le sentiment qu'elles doivent « en faire plus » que les autres au quotidien et en société.

59% adhèrent aussi à l'idée selon laquelle elles auraient plus de difficultés à avoir une vie sociale comme les autres et 56% imaginent qu'il leur est plus difficile de faire des rencontres

¹ Enquête Ifop/Unadev auprès des Français sur le rapport à la santé de leurs yeux et les préjugés à l'égard du handicap visuel, mars 2024. Enquête menée en ligne auprès d'un échantillon de 1007 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Les interviews ont été menées du 14 au 16 février 2024.

amoureuses, de fonder et s'occuper d'une famille (52%), d'entrer en relation avec les autres (47%).

Un manque d'autonomie

67% des Français se rejoignent aussi sur des préjugés portant sur l'autonomie² des personnes aveugles, affirmant être d'accord avec le fait qu'elles ne peuvent pas prendre de photos et/ou vidéos *ou* cuisiner seules *ou* envoyer de mails et/ou SMS. 40 % pensent aussi qu'elles ne font jamais de shopping seules.

Côté culture, encore plus d'1 Français sur 3 (34 %) imagine que les personnes déficientes visuelles sur ne vont jamais au cinéma, au théâtre, au musée.

Des sports jugés impraticables

Quant au sport, certaines disciplines (loisirs ou haut niveau), sont jugées comme loin d'être à la portée des personnes aveugles : 70% des Français pensent qu'elles ne peuvent pas pratiquer le tir à l'arc, le cyclisme (60 %), la voile (58%).

Même l'athlétisme est jugé impraticable quand on ne voit pas pour 1 Français sur 3 !

² 67% des Français sont d'accord avec au moins l'un des préjugés compris dans la catégorie « autonomie ».

Relationnel : de la difficulté de rester naturel

Face à des personnes concernées par un handicap visuel, les Français peinent à adopter une attitude « naturelle ». 77% ont envie de leur porter une attention particulière et près de la moitié des expriment encore un « malaise » dans leurs interactions avec elles : 47% ne savent pas comment se comporter, ont peur de faire une gaffe et 47% évitent d'employer des mots comme « voir » ou « regarder ».

SANTE

DIABETE OUVREZ L'ŒIL !



« Diabète, ouvrez l'œil », c'est le slogan de la campagne de sensibilisation aux complications oculaires du diabète menée par le laboratoire AbbVie avec l'Unadev à l'occasion de la journée mondiale du diabète. Aujourd'hui, la rétinopathie diabétique est la complication la plus fréquente du diabète au niveau des yeux¹ et constitue la première cause de cécité avant 65 ans. Or, on peut l'éviter...

En France, le diabète concerne près de 4 millions de personnes et peut entraîner des conséquences importantes sur la vue. Un tiers des personnes diabétiques développe une rétinopathie diabétique, une complication du diabète qui touche les

vaisseaux sanguins de la rétine en provoquant des microanévrismes, des hémorragies et la prolifération de vaisseaux anormaux qui, à terme, créent des dommages irréversibles. Et 3 % d'entre elles peuvent développer un œdème maculaire diabétique (OMD), par une accumulation de liquides des vaisseaux sanguins dans la macula, une complication de la rétinopathie conduisant à la cécité si elle n'est pas prise en charge. Ce problème de santé publique a conduit le laboratoire AbbVie à initier dès 2020 une campagne de prévention et de sensibilisation avec la Société française d'ophtalmologie, la Société francophone du diabète, l'association de patients Rétina France, la société Optos et à laquelle se joint à l'Unadev cette année. « L'objectif est de rappeler l'importance d'une visite annuelle de dépistage chez l'ophtalmologue si on est diabétique », comme l'explique Fanny Allaire, directrice de la communication et des affaires publiques chez Abbvie.

L'importance des contrôles réguliers

La rétinopathie diabétique est indolore et insidieuse car elle évolue lentement mais peut progressivement entraîner une perte de la vue. Seul l'examen d'un fond d'œil ou rétinographie permet de voir, en l'absence de symptômes, les dégradations oculaires. Plus l'œdème maculaire est observé tôt, plus les traitements sont efficaces, comme le souligne Sophie Bonnin, ophtalmologue à l'hôpital Fondation Adolphe de Rothschild.

« Les patients diabétiques sont de mieux en mieux pris en charge, y compris pour d'autres facteurs de risques cardiovasculaires comme l'hypertension artérielle, et on peut aujourd'hui supporter les complications de l'œdème maculaire avec notamment les injections et les implants intravitréens [pour réduire la croissance des vaisseaux sanguins, NDLR] », explique-t-elle. Ces traitements ne sont pas les seuls, puisqu'il est possible de traiter également l'œdème par laser ou de manière chirurgicale en cas de complication grave.

Pour en savoir plus, l'ensemble des podcasts de la campagne *Diabète, Ouvrez l'œil*, en version audio ou transcription écrite, sont disponibles sur le site internet www.diabeteouvrezloeil.com

Du 13 au 15 novembre, la ville de Lille accueillera le bus de l'Unadev qui proposera un dépistage gratuit des maladies de la vue et un stand d'information tenu par AbbVie. Au vu des conséquences non négligeables sur la vue, il faut se faire dépister chaque année : parce que cette consultation est prise en charge par l'assurance maladie, donc sans frais pour le patient, et l'examen est rapide et indolore.

Pourquoi s'en priver quand on peut sauver sa vue ?

Par Camille Pons

INTERVIEW

Raphaël Leclerc, directeur de l'ESAT Domaine des Eaux Bleues



Depuis plus de 2 ans, Raphaël Leclercq a pris la direction de l'Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) Domaine des Eaux Bleues à Nancy. Rencontre avec ce trentenaire passionné qui n'était pas destiné à rejoindre le milieu du handicap visuel.

Quel est votre parcours professionnel ?

Ingénieur de formation, j'ai commencé dans l'industrie automobile. Avec l'arrivée du covid, comme beaucoup, j'ai eu une prise de conscience et l'envie de donner du sens à mon quotidien. J'ai rencontré le directeur général de la fondation Nicolas Gridel, à l'époque directeur de l'ESAT des Eaux Bleues. Il m'a donné envie de rejoindre cette structure.

Quelle est la spécificité de l'ESAT le Domaine des Eaux Bleues ?

L'ESAT, fondé en 1992, est rattaché à la Fondation FADV (Fondation des Aveugles et Déficients Visuels Nicolas Gridel), une institution nancéienne dédiée à la déficience visuelle depuis 1852. Une de nos particularités est que 95 % de nos travailleurs

sont aveugles ou malvoyants. Nos encadrants doivent donc posséder une double expertise : celle de leur domaine de compétence, comme le maraîchage bio, et celle de l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel. L'ESAT offre une gamme diversifiée de services, dont la production de cannes blanches pour les déficients visuels.

La fabrication de cannes blanches représente-t-elle une part importante de votre activité ?



Un quart de nos effectifs travaille à la fabrication des cannes blanches. C'est une fierté pour nous car l'ensemble du processus est réalisé dans notre atelier. Nous sommes le seul fabricant français. Chaque année, nous vendons plus de 4000 cannes. Nous travaillons avec des hôpitaux, des instructeurs en locomotion, qui sont aussi nos prescripteurs et cela nous aide à rester innovants, à être au plus près du besoin.

Il y a un cercle vertueux autour de cette fabrication. Les cannes destinées aux malvoyants sont réalisées par des personnes elles-mêmes en situation de handicap visuel, ce qui touche particulièrement le public.

Quels sont les autres métiers de l'ESAT adaptés au handicap visuel ?

Nous proposons de l'entretien d'espaces verts, de l'horticulture, du cannage/rempaillage de chaises, ainsi qu'un atelier de sous-traitance industrielle.

En fonction du handicap, les travailleurs vont se diriger vers un atelier en particulier. Par exemple, pour l'emballage de petites pièces comme des vis, le sens du toucher est très important et permet à des personnes avec une déficience visuelle très importante de développer des compétences. Au sein de l'atelier de cannes blanches, les travailleurs utilisent les machines industrielles ou les presses et nous les accompagnons à gagner en agilité et en productivité.

Comment assurez-vous la gestion financière de l'ESAT ?

Actuellement, les fonds publics, principalement les dotations de l'État, couvrent les trois quarts de notre budget. Cependant, avec la hausse des charges, notre situation financière devient plus complexe, d'autant que nos partenaires industriels sont moins présents. Malgré ces difficultés, notre activité de production de cannes blanches en pleine expansion nous permet de maintenir un certain équilibre. De plus, nous explorons de nouvelles opportunités dans des secteurs porteurs, tels que la sous-traitance dans le développement durable.

Quel est votre moteur au quotidien ?

Au sein de l'ESAT, notre but est d'être un tremplin vers le milieu du travail ordinaire. Cela n'est pas possible pour tous, mais nous avons de belles réussites ! Et puis, chaque matin, je peux dire bonjour à tous les travailleurs, et cette proximité donne vraiment du sens à mon travail.

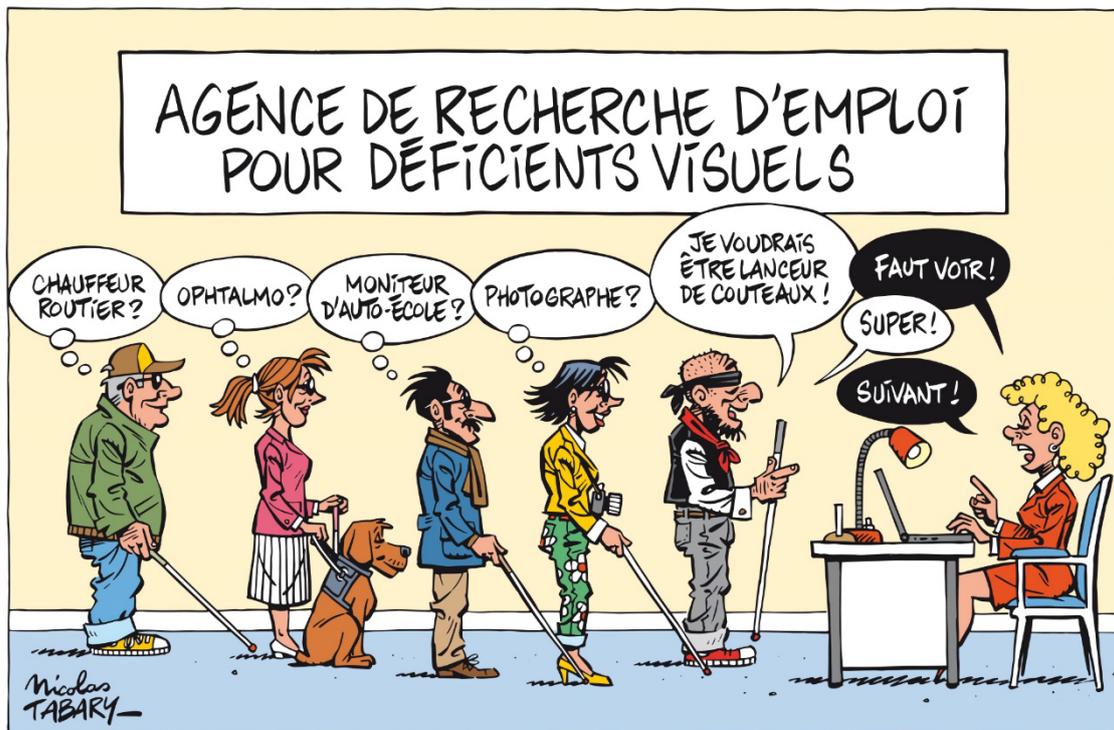


Par Sophy Dory Lautrec

INSPIRATIONS

Dessin réalisé par Nicolas Tabary

LUMEN DONNE CARTE BLANCHE À NICOLAS TABARY pour croquer des moments de vie quotidienne des personnes aveugles et malvoyantes



L'EMPLOI DES D.V. C'EST NI VU NI À VOIR !

MAGAZINE ÉDITÉ PAR L'UNADEV

LUMEN est un magazine gratuit, il ne peut être vendu. Il est également disponible sur www.lumen-magazine.fr Vous pouvez vous inscrire pour recevoir gratuitement chaque trimestre la version papier, gros caractères, audio ou la version numérique à l'adresse suivante : contact@lumen-magazine.fr